Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Intrusion-dans-la-centrale-nucleaire-de-Cattenom

27 février 2018

Intrusion dans la centrale nucléaire de Cattenom : l'un des militants de Greenpeace témoigne

Alors que huit militants et deux responsables de Greenpeace sont convoqués ce mardi 27 février devant le tribunal correctionnel de Thionville, l'un de ces militants témoigne. Ce dernier affirme qu'ils sont entrés facilement sur le site de la centrale, le 12 octobre 2017.

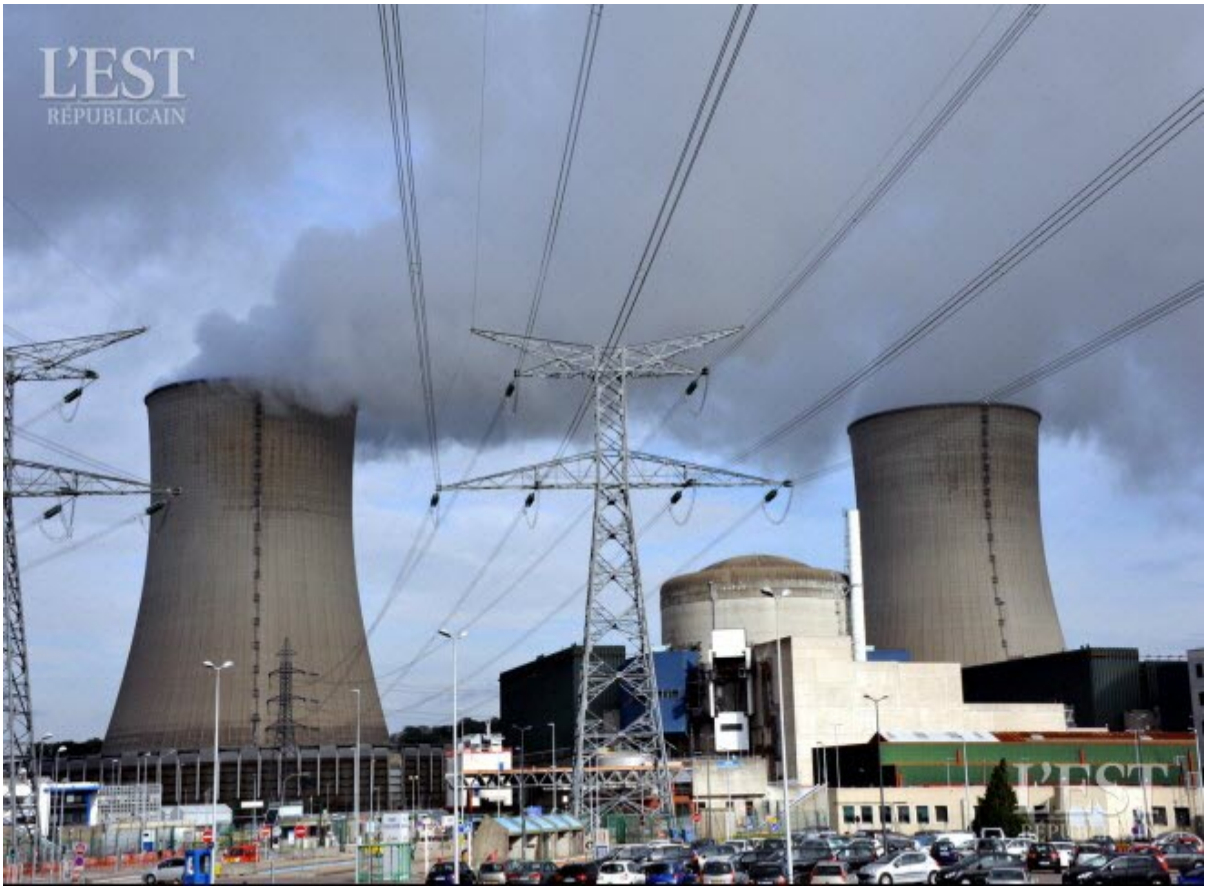

Ce fut une intrusion spectaculaire. Le 12 octobre dernier, des militants de l'association Greenpeace sont entrés sur le site de la centrale de Cattenom, en Moselle. Leur action avait pour objectif d'alerter sur la vulnérabilité des sites nucléaires. Ils avaient d'ailleurs diffusé, sur le compte Twitter del'association, la vidéo d'un feu d'artifice qu'ils disent avoir tiré tout près du bâtiment abritant la piscine à combustibles.

Ce mardi 27 février, huit militants et deux responsables sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Thionville <https://www.estrepublicain.fr/actualite/2018/02/27/greenpeace-jugee-ce-mardi> . Poursuivis pour "intrusion en réunion et dégradation dans l'enceinte d'une installation civile abritant des matières nucléaires",ces activistesencourent cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende.

Avant ce procès, nos confrères de France Bleu Lorraine <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/temoignage-l-un-des-militants-de-greenpeace-raconte-l-intrusion-dans-la-centrale-nucleaire-de-1519323901> ont recueilli le témoignage de l'un de ces militants. Maxime a 35 ans et est cadre dans l'agro-alimentaire en Normandie. Il affirme être entré facilement sur le site de la centrale le 12 octobre 2017. Ce matin-là, il faut huit minutes aux gendarmes pour interpeller les activistes présents sur le site, ce qui est trop long selon Maxime, qui était alors déjà au pied de piscines de stockage.

"*Ils ont encore des efforts à faire puisqu'on a pu approcher très près de ces piscines, rentrer*

très profondément dans la centrale, passer deux clôtures et lorsque quelqu'un est arrivé pour nous interpeller, on avait déjà allumé les feux d'artifice".

Si Maxime affirme qu'il ne tentera plus d'entrer dans une centrale, il espère pouvoir mettre en avant le motif de leur action lors de ce procès : "Ce que j'attends, c'est qu'on puisse s'exprimer, vraiment expliquer pourquoi on a fait ça, que c'était pas simplement des mots sur un rapport mais que c'était vraiment faisable d'atteindre ces piscines. Il y a un gros problème de solidité de ces murs".